L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI MATIN, 8 JUIN.

FEUILLETON.

LE CHANCELLOR.

PAR JULES VERNE.

JOURNAL DU PASSAGER F.-R. KAZALLON.

XXXI.

—Suite du 7 décembre.— Le premier jour n'a été marqué par aucun incident.

Aujourd'hui, à huit heures du matin, le capitaine Kurtis nous a tous rassemblés, passagers et marins :

—Mes amis, a-t-il dit, entendez bien ceci. Je commande sur ce radeau comme je commandais à bord du *Chancellor*, et je compte donc être obéi de tous sans exception. Ne pensons qu'à salut commun, soyons unis et que le ciel nous protège!

Ces paroles ont été bien accueillies.

La petite brise qui souffle en ce moment, et dont le capitaine relève la direction au compas, s'est accrue en haletant le bord. C'est une circonstance heureuse, et il faut se hâter d'en profiter pour rallier le plus tôt possible la côte américaine. Le charpentier Daculas s'est occupé alors d'installer le mât dont l'emplanture a été ménagée à l'avant du radeau, et il a disposé deux haliers, sorte d'arcs-boutants qui doivent le maintenir plus solidement. Tandis qu'il travaille, le bosseman et les matelots enverguent le petit cacatois sur la vergue qui a été réservée à cet usage.

A neuf heures et demie, le mât est dressé, et des haubans, raidis sur les côtés du radeau, en assurent la solidité. La voile est hissée, aumarée, borlée, et l'appareil bouné vent arrière, se déplace assez sensiblement sous l'action de la brise qui fraîchit encore.

Cette besogne une fois terminée, le charpentier cherche à installer un gouvernail qui permette au radeau de garder la direction voulue. Les conseils de Robert Kurtis et de l'ingénieur Faistem ne lui manquent pas, et, après deux heures de travail, une sorte de godille est établie à l'arrière,—à peu près semblable à celles qu'emploient les balaqués malais.

Pendant ce temps, le capitaine Kurtis a fait les observations nécessaires pour obtenir exactement sa longitude, et quand midi arrive, il prend une bonne hauteur du soleil.

Le point qu'il obtient avec une assez grande exactitude est le suivant :

Latitude, 15° 5' nord.

Longitude, 49° 25' à l'ouest de Greenwich.

Ce point, rapporté sur la carte, montre que nous sommes environ à six cent cinquante milles dans le nord-est de la côte de Paramaribo, c'est-à-dire de la portion la plus rapprochée du continent américain, ainsi que cela a été noté, forme le littoral de la Guyane hollandaise.

Or, en prenant la moyenne des chances, nous ne pouvons espérer, même avec une constante des alizés, faire plus de dix à douze milles par jour, sur un appareil aussi imparfait qu'un radeau qui ne peut biaiser avec le vent. Cela demandera donc deux mois de navigation en supposant les circonstances les plus heureuses. —Tout le cas, peu probable, où nous serions rencontrés par quelque bâtiment. Mais l'Atlantique est moins fréquenté dans cette partie que l'est plus au nord ou plus au sud. Nous avons été repris, malheureusement, entre les lignes des Antilles et celles du Brésil qui suivent les transatlantiques anglais ou français, et mieux vaut ne pas compter sur le hasard d'une rencontre. D'ailleurs, si les calmes viennent, si le vent change et nous repousse dans l'est, ce ne sont plus deux mois, mais quatre, mais six, et les vivres nous manqueraient avant la fin du troisième.

La prudence exige donc que des maintenant nous ne consommions que le strict nécessaire. Le capitaine Kurtis nous a demandé conseil à ce sujet, et nous avons sérieusement déterminé le programme à suivre. Les rations sont calculées peut-être, indirectement, de manière que la faim et la soif soient à demi satisfaites. La manœuvre du radeau n'exige pas une grande dépense de force physique, et une alimentation restreinte doit nous suffire. Quant au brandewin, dont le baril ne contient que cinq gallons, il ne sera distribué qu'avec la plus extrême parcimonie, et personne n'aura le droit d'y toucher sans la permission du capitaine.

Le régime du bord est donc ainsi réglé : cinq onces de viande et cinq onces de biscuit par jour et par personne. C'est peu, mais la ration ne saurait être plus forte, car dix-huit bouches, dans ces proportions, absorberont un peu plus de cinq livres de chaque subsistance, c'est-à-dire, en trois mois, *six* cents livres. Or, tout compris, nous ne possédons pas plus de six cents livres de viande et de biscuit ; il faut donc s'arrêter à ce chiffre. Quant à l'eau, sa quantité peut être estimée à cent trente-deux gallons, et il est convenu que la consommation quotidienne sera réduite à deux chacun à une pinte, ce qui assurera quatre-vingts jours d'eau.

La distribution des vivres sera faite ce jour-ci, à dix heures, par les soins du bosseman. Chacun reçoit pour sa ration du matin un biscuit et un morceau de viande, qu'il la consommera quand et comme il lui conviendra. Quant à l'eau, faute d'ustensiles suffisants pour la recueillir, puisque nous n'avons que la bouillotte et la tasse de l'Irlandais, elle sera distribuée deux fois par jour, à dix heures du matin et à six heures du soir, et chacun devra la boire immédiatement.

Il faut bien remarquer aussi que nous avons toujours devant nous chances qui peuvent accroître nos réserves : la pluie, qui abondamment l'eau, la pêche, qui donnerait le poisson. Aussi deux harpies viennent-elles disposées pour recevoir l'eau de pluie, et, quant aux engins de pêche, deux matelots s'occupent de les préparer, afin de mettre quelques lignes à la traîne.

Telles sont les dispositions prises. Elles sont approuvées et seront rigoureusement maintenues. Ce n'est qu'en observant une règle sévère que nous pouvons espérer n'en échapper aux horreurs de la famine. Trop d'exemples nous ont appris à être prévoyants, et si nous sommes réduits aux dernières privations, c'est que le sort aura cessé de nous frapper.

XXXII

Du 8 au 12 décembre. Le soir venu, nous nous sommes blottis sous les voiles, et très fatigués de ces longues heures passées à la mature, j'ai pu dormir pendant quelques heures. Le radeau, étant relativement peu chargé, s'élève assez facilement, et comme la mer, ne déferle pas, nous ne sommes pas atteints par les lames. Malheureusement, si la houle tombe, c'est parce que le vent faiblit, peu à peu, et, vers le matin, je suis forcé de noter sur mon journal : temps calme.

Quand le jour a reparu, je n'ai rien eu de nouveau à constater. MM. Letourneur et Walter ont également dormi pendant une partie de la nuit, et nous sommes encore une fois serré la main. Miss Herbey a pu reposer également, et ses traits, moins fatigués, ont repris leur calme habituel.

Nous sommes au dimanche du onzième jour. Le soleil, pendant le jour, est extrêmement fort, et le soleil brille d'un éclat. Une sorte de vapeur ardente est mêlée à l'atmosphère. Comme la brise ne vient que par bouffées, la voile pend sur le mât, pendant les accalmies qui se prolongent trop longtemps. Mais Robert Kurtis et le bosseman, à certains indices que les marins seuls peuvent reconnaître, pensent qu'un courant de deux à trois milles l'heure nous entraîne dans l'ouest. Ce serait là une circonstance favorable, qui pourrait abréger considérablement notre traversée. Puisant le capitaine et le bosseman ne s'être pas trompés, car, dès ces premiers jours et par une température élevée, la ration d'eau suffit à peine à calmer notre soif.

Et cependant, depuis que nous avons quitté le *Chancellor* ou plutôt les huses du navire pour embarquer sur ce radeau, la situation a été véritablement améliorée. Car le *Chancellor* pouvait à chaque minute s'engloutir, et, du moins, cette plate-forme que nous occupons, est relativement solide. Oui, je le répète, la situation s'est notablement détendue, et par comparaison, chacun se trouve mieux. On a presque des aises, on peut aller et venir. Le jour, on se réunit, on cause, on discute, on rêve sur la mer. La nuit, on dort à l'abri des voiles. L'observation de l'horizon, la surveillance des lignes qui sont mises à la traîne, tout intéresse.

—Monsieur Kazallon, me dit André Letourneur, quelques jours après notre installation sur ce nouvel appareil, il me semble que nous retrouvons ici ces jours-là dont vous avez marqué notre séjour sur l'île de Ham-Rock !

En effet, mon cher André, je le répondis.

—Mais j'ajoute que le radeau a un avantage considérable sur l'île, car il marche, lui.

—Tant que le vent est bon, André, l'allure est évidemment au radeau, mais le vent tourne...

—Bon, monsieur Kazallon ! répond le jeune homme. Ne nous laissons pas abattre et ayons confiance.

Et, bien ! cette confiance, nous l'avons tous. Oui ! il semble que nous soyons sortis des redoutables épreuves pour n'y plus rentrer ! Les circonstances sont devenues plus favorables ; il n'est pas un de nous qui ne se sente presque rassuré !

Je ne sais ce qui se passe dans l'âme de Robert Kurtis et je ne puis dire s'il partage nos idées actuelles, car il se tient le plus souvent à l'écart. C'est que sa responsabilité est grande ! C'est le chef, il ne pas seulement sa vie à sauver, il a les siennes ! Je sais que c'est aussi ainsi qu'il comprend son devoir. Aussi, est-il souvent absorbé dans ses réflexions, et chacun évite de l'en distraire.

Pendant ces longues heures, la plupart des marins dorment à l'avant du radeau. J'ai vu ordre du capitaine, l'arrière a été réservé aux passagers, et on a pu établir au dessus montants une tente, qui nous procure un peu d'ombre. En somme, nous nous trouvons dans un état de santé satisfaisant. Seul, le lourdement Walter ne parvient pas à retrouver ses forces. Les soins que nous lui prodiguons n'y font rien, et il s'affaiblit chaque jour davantage.

Je n'ai jamais mieux apprécié André Letourneur que dans les circonstances actuelles. Cet aimable jeune homme est l'âme de notre petit monde. Il a un esprit original, et les aperçus nouveaux, les considérations inattendues abondent dans sa manière d'envisager les choses. Sa conversation nous distrait et nous instruit souvent. Pendant qu'André parle, sa physionomie un peu maladive s'anime. Son port, bombé hors ses parules, et quelquefois, lui prenant la main, il la garde pendant des heures entières.

Miss Herbey se mêle quelquefois à nos entretiens, tout en demeurant fort réservée ; chacun de nous s'efforce de lui faire oublier par ses prévenances qu'elle a perdu ceux qui auraient dû être ses protecteurs naturels. Cette jeune fille a trouvé dans M. Letourneur un ami sûr, comme le serait un père, et elle lui parle avec un abandon que l'âge de celui-ci autorise. Sur ses instances, elle lui a dit sa vie,—cette vie de courage et d'abnégation, qui est le lot des orphelines pauvres. Elle était depuis deux ans dans la maison de Mrs. Kear, et maintenant la voici sans ressources dans le présent, sans fortune dans l'avenir, mais toujours confiante, parce qu'elle est prête à toutes les épreuves. Miss Herbey, par son caractère, son énergie morale, commande le respect, et pas un mot, pas un geste qui marquent un écart n'échappe à certains hommes grossiers du bord, ne l'ont choquée jusqu'ici.

Les 12, 13 et 14 décembre n'ont amené aucun changement dans la situation ; le vent a continué à souffler de l'est par brises inégales. Nul incident de navigation. Pas de manœuvres à exécuter sur le radeau. La barre, ou plutôt la godille, n'a même pas besoin d'être modifiée. L'appareil court vent arrière, et il n'est pas nécessaire voiage pour embarder sur un bord ou sur l'autre. Quelques matelots de quart, toujours postés à l'avant, ont l'ordre de surveiller la mer avec la plus scrupuleuse attention.

Sept jours se sont écoulés depuis que nous avons abandonné le *Chancellor*, et je constate que nous nous accoutumons au raisonnement qui nous est imposé,—au moins en ce qui concerne la nourriture. Il est vrai que nos forces ne sont pas mises à l'épreuve par la fatigue physique. Nous "n'usons pas",—expression vulgaire, ce qui rend bien ma pensée,—et, dans de telles conditions, il faut peu de chose à l'homme pour le soutenir. Notre plus grande privation est la privation relative d'eau, car, par ces grandes chaleurs, la quantité qui nous est accordée est notoirement insuffisante.

(*A continuer.*)

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. PH. MACHET, Marchand, à Baton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Baton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo paroisse de la Pointe-Coupée.

J. LANDREAU, Maître de Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

BEO. L. MAYER, Maître de poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.

M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.

M. WM. L. ROCHE, député Maître de Poste à Plaquemines, paroisse Iberville.

C. ROBERT, à Franklin, paroisse Ste-Marie.

P. DAMARE, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Pont-Breaux.

A. PUREO, Arcandville.

H. PETRIN, Grand-Coteau.

ADRIEN GONSOULIN, Fausse Pointe.

F. F. BERKEAU, à la Passe-Chrétienne.

A. NEVEU, Vermillonville.

LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).

J. ROYER, Moreauville, (Avoyelles).

RICUEPI, Houma (Terrebonne).

SILVAIN LEHMAN, Maître de Poste à Johnsville (Texas).

WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.

RICHARD DELERY, Bale St Louis, (Miss).

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir les abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, et par une édition hebdomadaire, 5/0. Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

Taux du port de lettres, etc. pour les Etats-Unis.

Voici les taux du port des lettres, etc. pour les Etats-Unis.

N. B.—Tout ce que transporte la malle (excepté les journaux envoyés à des abonnés d'un bureau de publication connu) doit être affranchi d'avance par des timbres.

Une lettre sur la malle un port est payé et plus, dans sur laquelle un port additionnel peut être exigé, sera expédiée lorsque elle aura été déposée à un bureau de poste, mais il sera dit sur la lettre que le reste du port devra être perçu sur livraison. Si le port n'est point payé ou si moins qu'un port plein est payé, la lettre sera envoyée au bureau, où sont déposées les lettres non réclamées. Si, par inadvertance, elle arrive à destination, elle sera, sur livraison, le double du port. "Un port plein signifie trois cents."

Dans les grandes villes, dans les districts qui touchent à de grands centres de population et ayant deux (ou davantage) bureaux de poste à une distance de trois milles l'un de l'autre, toute lettre déposée à l'un de ces bureaux et adressée à une localité dans les limites de livraison d'un autre de ces bureaux, laquelle lettre aura été affranchie par inadvertance par le paiement du port local seulement, pourra être expédié, mais le reste du port devra être perçu sur livraison.

Si des articles qui doivent payer différents taux de port sont envoyés dans un seul paquet, le taux le plus élevé devra être payé sur tout le paquet, mais deux ou davantage différents articles devront payer le même port peuvent être envoyés dans le même paquet sur paiement de ce taux sur le paquet entier.

Les articles suivants sont exclus de malle : les liquides, les poisons, le verre, les matières explosives ; les livres, les brochures, les albums et autres publications obscènes ou indécentes ; toutes lettres sur les enveloppes desquelles et toutes les cartes postales sur lesquelles des épithètes grossières sont écrites, imprimées ou gravées, sur lesquelles des devises déloyales sont imprimées ou gravées ; tous les articles qui, par leur forme ou leur nature, sont susceptibles de détruire, défigurer ou mutiler le contenu des sacs de la malle ou toute personne employée au service de la poste.

Il est pas permis aux maîtres de poste de faire crédit ni de faire une livraison avant que tout le port soit payé.

Première classe.

Sur les lettres, les paquets cachetés, écritures ou écritures partielles (excepté les manuscrits de livres et les épreuves corrigées passant des auteurs aux éditeurs et exceptées les lettres locales) ; sur tous les imprimés marqués de manière à donner des informations autres que celles données par les imprimés primitifs, (excepté la correction d'erreurs typographiques) ; sur toutes choses ne devant pas payer le port de lettres mais qui sont en rolos pées ou attachées de telle sorte que les maîtres de poste ne peuvent les examiner sans en détruire l'enveloppe ; sur tous les journaux, magazines et revues envoyés par les éditeurs aux abonnés et réguliers, quand ils ne sont pas [illegible] ...ne ...ne ...ne